



38^e Unité
Guide



42^e Unité
Scoute



CHARTRE

DES FAMILLES ET DES UNITÉS



*Grandir ensemble
dans l'esprit scout*



RESPECT



ENGAGEMENT



OUVERTURE



AUTONOMIE



BIENVILLANCE



VIE D'ÉQUIPE

VERSION 2026



PRÉAMBULE

La 38^e Unité Guide et la 42^e Unité Scoute partagent une même vision du scoutisme et du guidisme.

Nos unités ont pour mission d'offrir aux enfants et aux jeunes un cadre éducatif bienveillant, stimulant et porteur de sens, inspiré des valeurs défendues par les fédérations Les Guides et Les Scouts : le **respect**, la **solidarité**, l'**ouverture aux autres**, l'**autonomie**, la **responsabilité**, l'**engagement** et la **vie en groupe**.

Le scoutisme n'est pas une activité pratiquée à la carte. Les réunions, week-ends, camps et projets proposés tout au long de l'année s'inscrivent dans une **progression pédagogique réfléchie et cohérente**. Chaque activité contribue au développement des animés et à la construction de la vie du groupe.

La **participation régulière** de chacun est dès lors essentielle afin de permettre aux animés de vivre pleinement l'expérience scoute, de développer des liens durables avec leurs camarades et d'adhérer pleinement aux projets portés par les staffs.

La présente charte a pour objectif de préciser le cadre dans lequel les activités sont organisées et de formaliser les **engagements réciproques** des familles, des animés et des équipes d'animation.

L'inscription d'un enfant au sein de la 38^e ou de la 42^e Unité implique l'**adhésion à cette charte** ainsi qu'au **projet éducatif** porté par les mouvements scouts et guides.





I. ORGANISATION DE L'ANNÉE SCOUTE



Article 1 – Calendrier annuel

Le calendrier annuel des activités est communiqué aux familles avant le début de l'année scout afin de leur permettre de s'organiser au mieux.

Les familles sont invitées à prendre connaissance de ce calendrier dès sa diffusion et à réserver les dates importantes qui y figurent.



Article 2 – Réunions dominicales

Les réunions se déroulent généralement le dimanche de **9h30 à 17h30**.

Sauf exception liée à l'organisation d'activités particulières, les sections de la 38^e et de la 42^e organisent leurs réunions aux mêmes dates afin de faciliter l'organisation des familles.



Article 3 – Activités de l'année

Chaque année scout est rythmée par plusieurs **temps forts** :

- les réunions dominicales ;
- un week-end de section ;
- un week-end d'unité organisé une année sur deux ;
- une Fête d'Unité organisée en alternance avec le week-end d'unité ;
- le grand camp d'été organisé durant la **seconde quinzaine de juillet**.

Les dates précises du grand camp sont communiquées dès qu'elles sont confirmées.

Des activités complémentaires peuvent également être organisées selon les sections ou à l'initiative des fédérations (voir page suivante).





II. PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS



Article 5 – Présence régulière

Le scoutisme repose sur la vie en groupe et sur l'implication de chacun. La présence régulière aux réunions, week-ends et camps est essentielle pour assurer la cohésion du groupe, permettre aux projets de se développer et garantir une expérience enrichissante pour tous les animés.

Les familles s'engagent à favoriser autant que possible la participation régulière de leur enfant aux activités organisées par les unités.



Article 6 – Absences

Toute absence à une activité doit être signalée au staff concerné dans les meilleurs délais.

Pour les week-ends et les camps, les familles sont invitées à prévenir le plus tôt possible afin de permettre une bonne organisation des activités.

Lorsque la participation d'un animé devient particulièrement irrégulière au cours de l'année, un dialogue pourra être engagé entre le staff et la famille afin d'évaluer ensemble la situation et les solutions possibles.



Les familles sont dès lors invitées à considérer la participation au grand camp comme une priorité dans l'organisation de leurs vacances d'été.





III. UNIFORME, ÉQUIPEMENT ET SÉCURITÉ



Article 7 – Uniforme

L'uniforme est un élément important de l'identité scout. Il favorise le sentiment d'appartenance, l'égalité entre les animés et la visibilité des mouvements scouts et guides.

Sauf indication contraire communiquée par le staff, chaque animé participe aux activités en uniforme.



Article 8 – Équipement personnel

Sauf indication contraire figurant dans les convocations, chaque animé participe aux réunions muni :

- d'un pique-nique ;
- d'une gourde ;
- de vêtements adaptés à la météo ;
- du matériel éventuellement demandé pour certaines activités.

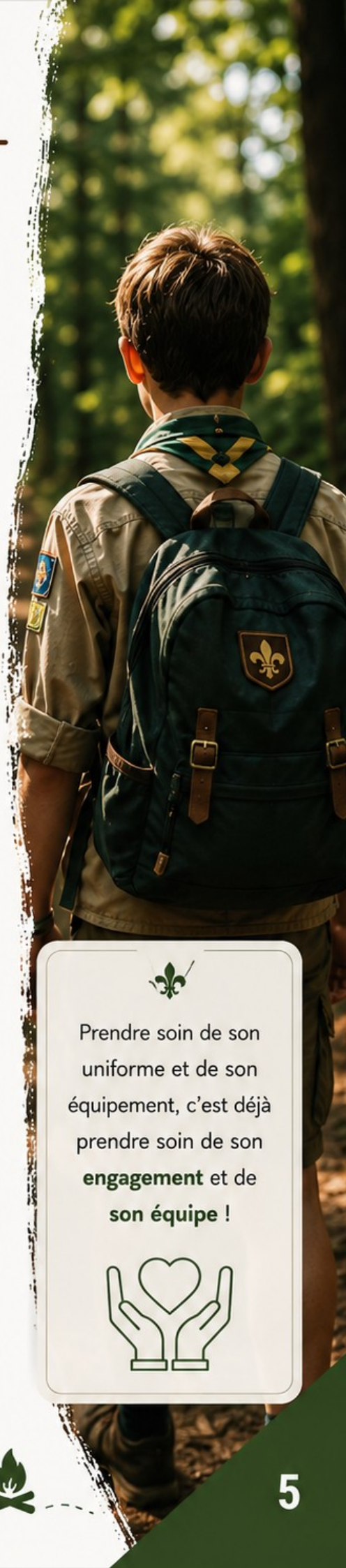
Les activités se déroulant fréquemment en extérieur, il appartient aux familles de veiller à ce que les animés disposent d'un équipement approprié.



Article 9 – Objets personnels

Afin de privilégier la vie en groupe et les activités proposées, il est recommandé de laisser à la maison les objets de valeur ainsi que les appareils électroniques non nécessaires.

Les unités et les staffs ne peuvent être tenus responsables en cas de perte, de vol ou de détérioration d'effets personnels.



Prendre soin de son uniforme et de son équipement, c'est déjà prendre soin de son **engagement** et de son **équipe** !





IV. COMMUNICATION ET RESPECT



Article 10 – Communication

La communication entre les familles et les staffs se fait dans un esprit de confiance et de respect mutuel.

Les informations importantes sont transmises aux familles par les canaux officiels des unités (mails, site internet, groupes de communication, etc.).

Les parents sont invités à s'adresser en priorité au staff de section ou au staff d'unité pour toute question ou suggestion.



Article 11 – Respect et bienveillance

Les unités respectent chaque enfant et chaque jeune dans sa personnalité, ses convictions et son rythme.

Les animés, les staffs et les familles s'engagent à adopter en toutes circonstances une attitude respectueuse, bienveillante et inclusive.

Aucune forme de violence, physique, verbale ou psychologique, n'est tolérée.



Article 12 – Valeurs scoutes et guides

Le scoutisme et le guidisme sont des mouvements d'éducation non formelle basés sur des valeurs fortes.

En participant aux activités, chaque animé, chaque staff et chaque famille s'engagent à respecter et à promouvoir ces valeurs dans la vie du groupe comme en dehors.



À RETENIR

Bien communiquer, c'est se comprendre.
Se respecter, c'est vivre ensemble dans la joie et construire des liens solides.



"Là où tu es, sois-y tout entier."

— Baden-Powell





CHARTRE DES FAMILLES ET DES UNITÉS



V. ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES



Article 13 – Engagements des familles

Les familles s'engagent à :

- adhérer aux valeurs du scoutisme et du guidisme ;
- favoriser la participation régulière de leur enfant aux activités ;
- respecter les décisions et les orientations des staffs ;
- collaborer avec les équipes d'animation dans l'intérêt des enfants ;
- participer, selon leurs possibilités, à la vie de l'unité (coup de main, logistique, événements, etc.).



Article 14 – Engagements des animés

Chaque animé s'engage à :

- participer activement et avec bonne volonté aux activités ;
- respecter ses camarades, les staffs et le matériel ;
- adopter un comportement respectueux et bienveillant ;
- s'impliquer dans la vie du groupe et dans les projets proposés.



Article 15 – Engagements des staffs

Les staffs s'engagent à :

- offrir un cadre sécurisé et bienveillant pour chaque enfant et jeune ;
- proposer des activités de qualité, adaptées et porteuses de sens ;
- être à l'écoute des familles et des animés ;
- communiquer de manière transparente et régulière ;
- incarner et transmettre les valeurs du scoutisme et du guidisme.



ENSEMBLE

Le scoutisme et le guidisme sont une aventure collective où chacun a sa place et un rôle à jouer.

Ensemble, faisons grandir nos enfants et nos unités !



“Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.”

– Proverbe africain



VI. RÈGLES DE VIE ET DISCIPLINE



Article 16 – Règles de vie

Les règles de vie sont établies par les unités avec les animés. Elles sont expliquées en début d'année et réexaminées régulièrement. Ces règles visent à garantir la sécurité, le respect, la qualité des activités et le bon fonctionnement du groupe.



Article 17 – Manquements

Tout manquement aux règles de vie ou aux engagements repris dans cette chartre peut entraîner des conséquences adaptées. Les staffs privilégient le dialogue et l'accompagnement éducatif. Selon la gravité et la répétition, des mesures peuvent être prises (avertissement, rencontre, exclusion temporaire ou définitive).



Article 18 – Dialogue et résolution

En cas de difficulté, les familles sont invitées à en parler avec le staff concerné afin de rechercher ensemble des solutions respectueuses et constructives. Le dialogue, l'écoute et la bienveillance sont toujours privilégiés.



ENSEMBLE, CONTINUONS L'AVENTURE !

Cette chartre nous unit et nous guide tout au long de l'année. Elle est le socle d'une belle aventure humaine et éducative, portée par la confiance, le respect et la joie d'être ensemble.



Merci à chaque famille, à chaque animé et à chaque staff pour leur engagement au service des enfants et des unités !

“
Le scoutisme
n'est pas une
échappatoire à la vie,
c'est une façon
de la vivre.

– Baden-Powell





CHARTRE DES FAMILLES ET DES UNITÉS



NOTRE ENGAGEMENT COMMUN

A remettre signé en début d'année scout

En signant cette feuille, nous affirmons notre adhésion à la Charte des Familles et des Unités.

Nous nous engageons, chacun à notre place, à faire vivre les valeurs du scoutisme
et du guidisme au sein de notre unité.

**Ensemble, familles, animés et staffs, construisons une aventure
éducative, bienveillante et enrichissante pour tous.**



A DETACHER ET A REMETTRE SIGNE AU STAFF



PARENTS / RESPONSABLES LEGAUX

Nom et prénom :

Téléphone :

E-mail :

Nous avons pris connaissance de la Charte des Familles
et des Unités et nous nous engageons à la respecter
et à contribuer à sa mise en œuvre.



Signature :



ANIMÉ(E)

Nom et prénom :

Section :

Je m'engage à respecter cette charte et à vivre
les valeurs du scoutisme et du guidisme.



Signature :



Fait à :



Le : / / 20.....



« Grandir ensemble dans l'esprit scout »